

RAPPORT N°3 : DÉBAT SUR LE DEVENIR DE L'ABATTOIR

Suite à la présentation des résultats prévisionnels pour 2023 et du programme de travaux, M. le Président fera également un état des lieux des derniers échanges.

Il rendra compte notamment du dernier comité de pilotage qui s'est tenu sous la Présidence de M. le Préfet : ce dernier a tout d'abord insisté sur le fait que l'abattoir est un établissement public industriel et commercial dont le budget doit s'équilibrer par ses propres recettes. Afin d'atteindre cet objectif, Il a plaidé pour qu'un partenariat public/privé soit examiné et a demandé aux consulaires (chambre des métiers et chambre d'agriculture) de faire des propositions permettant d'engager une stratégie commerciale durable.

D'autres informations venant d'autres partenaires pourront également être présentées.

En fonction des éléments disponibles le jour du Conseil, M. le Président pourra appeler les membres du Conseil à délibérer sur les orientations à prendre.